

Bulletin d'Inscription

A adresser à :
M. Jean-Paul HOUVION
 Vice-Président JM France Grand Est
 Délégué au territoire Lorraine
 5, rue de l'Erimont - 88230 FRAIZE
 ou jphouvion@jmfrance.org
houvion.jean-paul@wanadoo.fr

Ne pas oublier de joindre le fichier ou le CD ou la vidéo et les droits d'inscription (voir article 16)

avant le 15 avril 2019

MEMBRE DU GROUPE :

| Nom | Prénom | Âge | Instrument |
|-----|--------|-----|------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

ÉTABLISSEMENT(S) FRÉQUENTÉ(S) :

.....

.....

.....

.....

.....

NOM DU GROUPE (facultatif) :

.....

STYLE : Classique, folklore, variété rock, jazz, rap, reggae, hip hop, chant choral (entourer la mention correspondante).

RESPONSABLE DU GROUPE :

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Site internet :

Page facebook :

.....

Avec le Soutien de :



La sono est assurée par un professionnel :
CARTE BLANCHE - 88270 MADECOURT

Le dépliant en ligne
www.imaginefestival.fr
<https://jmfimagine.lorraine.wixsite.com/tremplin2019>
 à partir du 1^{er} Janvier 2019



UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ
 PAR LES JM FRANCE



LE TREMLIN MUSICAL INTERNATIONAL DES 13-21 ANS



ÉDITION 2019

INSCRIVEZ-VOUS !

JUSQU' AU 15 avril 2019 WWW.IMAGINEFESTIVAL.FR

<https://jmfimagine.lorraine.wixsite.com/tremplin2019>

Jean-Paul HOUVION 06 85 95 89 32
jphouvion@jmfrance.org - houvion.jean-paul@wanadoo.fr

TOUS STYLES MUSICAUX // 13-21 ANS

38^{ÈME} FINALE RÉGIONALE LORRAINE

Mercredi 15 MAI 2019 **Salle de L'ALHAMBRA VITTEL**

Objectifs :

Encourager la pratique musicale des jeunes.

Inciter au respect naturel des choix musicaux de chacun, par l'accueil de toutes les musiques (Jazz, Chanson, Classique, Rock, Folk, ...)

Faire découvrir, par l'alternance des groupes différents, la musique de " l'autre ".

Exercer par la confrontation, le sens critique de chacun sur son propre travail.

RÈGLEMENT

Article 1 – Organisé par les **JM France Grand Est**, ce festival a pour but :

- D'inciter les jeunes musiciens amateurs à **pratiquer en groupe** la musique de leur choix.
- De leur permettre de se découvrir et s'écouter mutuellement dans le respect de la "**Musique de l'autre**".
- De leur donner l'occasion de se produire sur scène devant un public.

Article 2 – Peuvent participer au Festival, les groupes **d'au moins deux musiciens et les ensembles vocaux et instrumentaux de 8 personnes maximum.**

Les musiciens doivent être âgés de 13 à 21 ans.
(Âge à la date de clôture des inscriptions).

Article 3 – **Tous les styles de musique** sont acceptés (Jazz, Folk, Classique, Rock, Rap, Hip hop, reggae, chant ...).

Le groupe doit normalement ne présenter que des œuvres originales (ou, dans le cas de reprises ou d'interprétation d'œuvres du répertoire, celles-ci sont tolérées, mais ce sont les interprétations qui doivent être originales).

Article 4 – Le déroulement du Festival est le suivant :

- Rencontres départementales (s'il y a lieu - facultatif).
- Rencontre régionale (pour les groupes retenus lors des départementales ou par l'écoute des documents sonores par les JM France).

Article 5 – Dans chaque région, un "Comité de choix" désigne, en veillant à l'équilibre des genres musicaux, **un ou plusieurs groupes "Nominés"**, en considérant essentiellement les critères suivants :

- Qualité musicale
- Communication avec le public
- Présence scénique
- Originalité et éclectisme du répertoire
- Les compositions personnelles et les créations musicales sont toujours appréciées.

Article 6 – A l'issue de la rencontre régionale, peuvent être attribués des prix, pour une valeur totale de 1500€, exemples :

- CHANSON D'EXPRESSION FRANÇAISE
- CLASSIQUE (Instrumental ou Vocal)
- JAZZ (Instrumental ou Vocal, Classique ou Contemporain)
- MUSIQUES VARIÉES (Groupes tous styles, Comédie musicale, Fanfare, Musette, Variétés, ...)
- ROCK et MUSIQUES ACTUELLES (Rock, Pop, Funk, Reggae, Raï, Rockabilly, Fusion, Disco, Hard Rock, ...)
- MUSIQUES TRADITIONNELLES (Française ou Étrangère).

"Prix Spéciaux Imagine JM France" :

- PRIX de la MUSIQUE D'ENSEMBLE, destiné à valoriser le travail de groupes importants.
- PRIX "COUP DE POUCE", destiné à encourager un groupe.
- PRIX "COUP DE CŒUR" du Comité de choix.
- PRIX DU PUBLIC.

Un Groupe nominé sera proposé à la Finale Nationale " Imagine Festival " qui aura lieu début octobre 2019.

Les décisions de ce Comité de choix sont sans appel.

Article 7 – **Le temps de passage** de chaque groupe est limité à 15 minutes lors des rencontres régionale et départementales.

Article 8 – Les musiciens doivent apporter leurs propres instruments (dont ils sont responsables) à l'exception des piano et batterie, fournis par les organisateurs.

Article 9 – Les musiciens s'engagent à fournir aux représentants des JM France Grand Est **la liste des titres avec minutage (portant les noms des auteurs et des compositeurs)** - SACEM

Article 10 – Chaque région fixe à sa convenance une date limite d'inscription. Passé cette date, les groupes ne sont admis que dans la limite des places disponibles.

Article 11 – La participation au Festival "Imagine" est obligatoirement liée à l'acceptation du présent règlement.

Article 12 – DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **15 avril 2019**

Article 13 – **DROIT D'INSCRIPTION** :

15 € par groupe pour participation aux frais d'organisation et de gestion (chèque libellé à l'ordre des JM France Grand Est).

Article 14 – Les candidats s'inscriront en faisant parvenir un CD, un fichier mp3, voire une vidéo possédant au moins trois morceaux de leur interprétation (durée maximale : 20 minutes). Indiquez les morceaux sur le support.

Article 15 – Les auditions de présélection se feront sur CD ou fichiers pour les candidatures isolées.

Des Rencontres-Auditions pourront éventuellement être organisées au cas où le nombre de groupes dans un secteur géographique donné en Lorraine sera suffisant. Ces Rencontres pourront avoir lieu soit dans des établissements scolaires (Collèges, Lycées), soit dans des villes "Accueil JM France".

Article 16 – La période de présélection s'étendra du

15 Avril au 1^{er} Mai 2019

Article 17 – La Rencontre Régionale de Lorraine aura lieu

à la Salle de L'ALHAMBRA

223, rue de Metz - 88800 VITTEL

le **MERCREDI 15 MAI 2019**

• 8h à 12h : Répétitions. • 14h à 18h : Finale Publique

• **Entrée gratuite.**

Les groupes choisis sur le plan régional s'engagent à se rendre à la Rencontre Régionale à leurs propres frais.

Article 18 – Le bulletin, les droits d'inscription, la photographie du groupe et le CD sont à faire parvenir à :

M. Jean-Paul HOUVION 5, rue de l'Erimont - 88230 FRAIZE

Tél. 03 29 50 35 66 ou 06 85 95 89 32

jphouvion@jmfrance.org

houvion.jean-Paul@wanadoo.fr

avant le 15 avril 2019

Article 19 – Une formation facultative sera proposée au Lauréat du Tremplin.

Lisez vos quotidiens : L'Est Républicain, Vosges Matin et Le Républicain Lorrain

Les Meilleurs Groupes sont proposés aux Décideurs Culturels Lorrains

par les soins des JM France : Fête de la Musique, Festivals, ...